

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19706**

Intitulé

MASTER : MASTER Sciences Technologies Santé, mention Informatique spécialité Informatique nomade, intelligence et sécurité.

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université d'Orléans Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université d'Orléans, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le master Informatique forme des cadres aptes à appréhender les différents problèmes que posent la conception et le développement de systèmes d'information au sein d'une organisation.

Compétences techniques :

- concevoir des systèmes d'information et développer des applications :
- maîtrise des méthodes de conception,
- pratique des systèmes de gestion des bases de données,
- maîtrise des méthodes de programmation (notamment Java et J2EE),
- maîtrise du développement Web,
- maîtrise des développements d'application distribuées,
- maîtrise des cycles de vie des logiciels,
- pratique de rédaction des cahiers des charges et manuels des applications.
- Gérer des réseaux et systèmes distribués :
- administrer et sécuriser un réseau hétérogène,
- concevoir et implémenter des applications nomades

Compétences méthodologiques :

- capacité à comprendre et à modéliser les processus métiers et à élaborer des solutions informatiques pour les piloter et les gérer
- capacité à concevoir et mettre en œuvre un système d'information décisionnel dans un environnement nomade ou non
- capacité à administrer les données d'une entreprise
- capacité à élaborer et mettre en œuvre des modèles pour améliorer le fonctionnement d'un système d'information généraliste ou non (comme les SIG : système d'information géographique) : améliorer les performances, minimiser les coûts d'investissement et de fonctionnement

Compétences organisationnelles :

- capacité à travailler en équipe,
- capacité à organiser et à planifier la production collective et à respecter les échéances,

Compétences comportementales :

- capacité à écouter, dialoguer, argumenter, convaincre
- capacité à réagir et à anticiper
- capacité à impliquer les acteurs
- capacité à travailler dans un contexte international

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Société de services et d'ingénierie informatique ;
 - Les entreprises de distribution ;
 - Les opérateurs de télécommunication ;
 - Les entreprises de transport de personnes et de marchandises ;
 - Les entreprises d'édition de jeux ;
 - Les entreprises d'imagerie et de vision ;
 - Les ministères et les agences gouvernementales ;
 - Les laboratoires de recherche publics ou privés ;
- ingénieur d'études,
- ingénieur conseil technique,
 - chef de projet informatique,

- ingénieur système,
- ingénieur réseaux,
- Ingénieur informatique répartie
- responsable de système d'information,
- ingénieur en décisionnel,
- ingénieur en recherche et développement

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1801 : Administration de systèmes d'information

M1802 : Expertise et support en systèmes d'information

M1805 : Études et développement informatique

M1808 : Information géographique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Le master s'obtient en préparant des UE (Unités d'Enseignement) organisées sur 4 semestres pour un total 120 ECTS.

Le bénéfice des UE acquises peut être conservé selon les règles de capitalisation en vigueur.

Plusieurs modalités de formation sont possibles : formation initiale en deux ans ou formation continue en 1ère et/ou 2ème année de master.

Les contenus pédagogiques des UE sont répartis dans les pôles suivants :

- Méthodes et outils mathématiques pour l'informatique : logique, mathématiques pour l'informatique, théorie des graphes, recherche opérationnelle, analyse et fouille des données

- Sciences et technologies de l'informatique : systèmes d'exploitation, réseaux et protocoles, algorithmique et programmation, apprentissage de différents types de programmation et de langages, technologies XML et langages du Web, bases de données et entrepôts de données, architectures réparties, intelligence artificielle, sécurité des systèmes et des réseaux, technologies de l'informatique nomade, systèmes d'information géographiques

- Ingénierie des systèmes d'information : méthodes de conception des systèmes d'information, patrons de conception, approches pour l'interopérabilité et l'intégration des applications, composants et services, gestion de projets, ingénierie des besoins

- Professionnalisation : projets, stages, élaboration du dossier personnel, préparation à l'insertion professionnelle

Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury désigné par le Président de l'université d'Orléans, présidé par un enseignant chercheur nommé et constitué de personnes ayant contribué aux enseignements en application de l'article L 613-1 du code de l'éducation
En contrat d'apprentissage	X	oui
Après un parcours de formation continue	X	oui
En contrat de professionnalisation	X	oui
Par candidature individuelle	X	non
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 23 avril 2002 relatif au diplôme de Master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du 9 mars 2012 relatif aux habilitations de l'université d'Orléans à délivrer les diplômes nationaux.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-590 du 24 avril 2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-orleans.fr/vie/ove/>

Autres sources d'information :

<http://formations.univ-orleans.fr/>

<http://www.univ-orleans.fr/>

Lieu(x) de certification :

Université d'Orléans - Château de La Source

Avenue du Parc Floral - BP 6749

45067 Orléans cedex 2

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**Historique de la certification :**